

DE L'ÉCRITURE A L'ORTHOGRAPHE

André PETITJEAN

Le travail dont il est rendu compte dans les quelques pages qui suivent s'alimente directement à notre lecture déjà ancienne de Leroi-Gourhan (en particulier *Le Geste et la Parole*, tomes 1 et 2, Albin Michel, 1963) ainsi qu'à celle plus récente de Marcel Cohen (*L'écriture* ; Editions Sociales, 1953) et de I.J. Gelb (*Pour une théorie de l'écriture*, Flammarion, 1973).

L'invention de l'écriture, ne répondant pas à un besoin élémentaire de la vie de l'homme, est tardive dans l'histoire de l'humanité. Elle s'est produite plusieurs fois dans des groupements d'hommes compacts et stables, ayant une industrie relativement développée, un commerce actif et un Etat organisé, en réponse aux besoins de la civilisation urbaine. Les plus anciennes véritables écritures dégagées des premières préformations se situent à notre connaissance à environ 6.000 ans de nous.

L'écriture s'est développée et perfectionnée avec les progrès des civilisations les plus avancées et en raison des progrès intellectuels qui s'y sont manifestés. Son emploi ne s'est pas encore généralisé.

Elle consiste dans une représentation visible et durable du langage et le rend ainsi transportable et conservable.

L'histoire en est lacunaire et compliquée. On essaye de la suivre sur différents domaines, en dégagant le sens de l'évolution générale, depuis des stades rudimentaires jusqu'aux derniers perfectionnements acquis.
M. COHEN, p. 7.

Le problème passionnant des "origines" de l'écriture est enveloppé de ténèbres, il est aussi difficile à résoudre que celui des "origines" de l'art, de l'architecture, de la religion, des institutions sociales, pour ne citer que les aspects essentiels de notre civilisation.

I. G. GELB, p. 25.

A cet handicap dû aux difficultés des recherches dans le domaine de l'histoire de l'écriture s'en ajoute un second qui provient des simplifications nécessaires dès l'instant où l'on veut vulgariser ce savoir en direction de jeunes élèves de cinquième. Notre objectif avec des enfants dont la curiosité a été éveillée par le cours d'histoire ancienne et qui possèdent déjà la connaissance de la notion de *signe* (Sé/St/Référent, notion d'arbitraire de la relation interne et nécessité de la convention posée qui lui sont afférentes) est de faire précéder l'objectivation du fonctionnement du système graphique contemporain par une étude de l'écriture et de son évolution.

Nous faisons ainsi le pari que l'observation des phénomènes sémiotiques est une (non la seule bien sûr) des conditions de leur meilleure maîtrise.

On commence d'abord par réfléchir sur le statut de l'écriture. De la discussion qui se développe, il ressort que dans l'évolution de l'espèce humaine, l'écriture a été une étape seconde par rapport à la langue orale. Il apparaît aussi que cette conquête a été diversement motivée :

- nécessité de trouver un moyen de dominer l'espace (le courrier est alors supérieur au tam-tam et à la fumée) et le temps (les dessins, les parchemins, les lapidaires sont alors supérieurs au récit oral).

- intérêt de se construire un dépositaire de la mémoire humaine dès l'instant où les connaissances se sont développées (l'encyclopédie l'emporte sur l'ancêtre, le sorcier).

- utilité d'avoir des instruments de distinction des biens individuels (bétail, esclaves, produits commerciaux) consécutive à l'instauration de la propriété privée, de la division du travail, du développement des échanges commerciaux.

- nécessité pour une société donnée de se forger des instruments de socialisation de ses membres depuis les écrits divinatoires jusqu'aux écrits juridiques divers. Cette fonctionnalité étant dégagée, je signale que différentes étapes marquent le développement de l'écriture. Ce que nous allons retracer.

AVANT L'ECRITURE

Dans les premiers stades de l'écriture, le graphisme a pour objet la représentation d'événements (mythogrammes) comme en témoignent les gravures rupestres, les décorations d'objets que l'on trouve chez les Indiens d'Amérique, les Esquimaux, les Africains... Ces dessins ne renvoient pas aux sons de la langue parlée mais représentent des nébuleuses d'idées. Il semble donc que les premières écritures fonctionnent à la *description-représentation* d'un sens à l'aide de *pictogrammes* (racine latine signifiant « peindre » et grecque signifiant « écrire »), c'est-à-dire des figurations pluridimensionnelles.

A titre d'exemple de message pictographique, j'apporte deux dessins empruntés à I.J. Gelb, demande aux élèves d'en rechercher la signification, puis, devant les difficultés compréhensibles à les interpréter, leur donne des informations extraites du livre de Gelb.

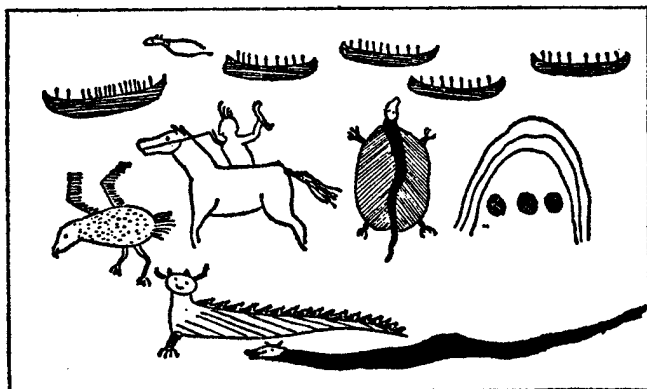


FIG. 9. — Dessin rupestre des Indiens du Michigan.

Extrait de Henry R. Schoolcraft, *Historical and Statistical Information, Respecting the History, Condition, and Prospects of the Indian Tribes of the United States*, Première Partie, Philadelphie, 1851, pl. 57 B, face à la p. 406.

La figure 9 reproduit un dessin, trouvé sur un rocher du Michigan sur les rives du lac Supérieur, qui rapporte le cours d'une expédition militaire de l'autre côté du lac. Au sommet, cinq pirogues transportant cinquante et un hommes, représentés par des marques verticales, sont perceptibles. L'expédition est conduite par un chef de clan nommé Kishk munasee, « martin-pêcheur », dont le totem, ou symbole animal — un oiseau aquatique — est dessiné au-dessus de la première pirogue. Le voyage dura trois jours, comme on peut en juger par l'image de trois soleils sous trois arches, lesquelles représentent le dôme céleste. Après un heureux débarquement, symbolisé par la représentation d'une tortue, l'expédition avança rapidement, ce que montre la représentation, cette fois, d'un homme à cheval. L'aigle, symbole de courage, incarne l'ardeur des combattants. La description s'achève avec l'image d'une panthère et d'un serpent, symboles de la force et de la ruse, que le chef invoque afin qu'ils viennent en aide à l'expédition... I.J. Gelb, p. 35.

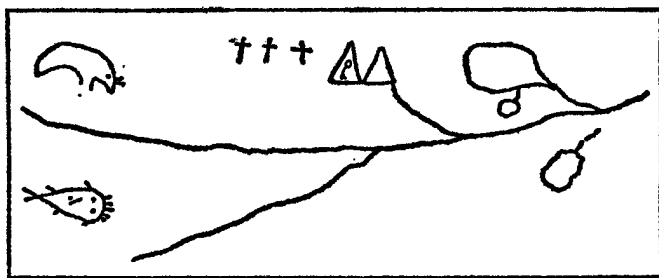


FIG. 11. — Lettre d'une jeune Ojibwa à son amoureux.
Extrait de Mallery, *Picture-Writing*, p. 363.

La figure 11 est une lettre écrite par une jeune Ojibwa à un amoureux bien en cours pour lui demander de venir la voir à sa hutte. La jeune fille est représentée par l'ours totémique, le garçon par une salamandre. La piste conduit aux lacs, indiqués par les trois cercles irréguliers, mais elle s'y subdivise là en direction de deux tentes. Trois jeunes chrétiennes campent là,

comme le montrent les croix. De l'une des tentes sort le bras de la fille qui invite le garçon à venir la voir. On notera que ce dessin a quelques-unes des caractéristiques d'une carte, notamment la piste et les lacs, à côté de représentations symboliques comme celle de cette main qui sort pour signifier une invitation. I.J. Gelb, p. 37.

Observations :

De ces deux dessins, l'un décrit un événement, une histoire, l'autre exprime un message.

Ils sont tous deux difficiles à interpréter et cela pour diverses raisons :

— les éléments constitutifs du dessin sont disposés sans que l'on sache l'ordonnement (à la différence de la linéarité de notre écriture qui fait de *veni vidi vici* une histoire complète), ce qui ne permet pas d'inférer les relations qu'ils entretiennent. Il manque par exemple des connecteurs indiquant les relations de temps, de cause, de conséquence...

— du fait de leur stylisation, ces dessins sont pauvres en informants concernant les lieux et les temps.

— on ne peut distinguer parmi les dessins ceux qui représentent les qualifications des acteurs de ceux qui matérialisent leurs fonctions. Ainsi le serpent pourrait être aussi bien une qualification du chef qu'un acteur ayant un rôle actantiel à jouer, celui d'adjuvant par exemple.

— on ne connaît pas le symbolisme des dessins, si bien qu'ils ne sont pas compréhensibles en dehors du moment de leur production. Ainsi il faut connaître la convention qui fait de la tortue le symbole de la chance et du martin-pêcheur celui du chef de l'expédition.

L'absence de ces informations s'explique par le fait que bien souvent ces dessins servaient à accompagner un récit oral, elles n'étaient donc pas nécessaires à l'intercommunication du moment.

On est ici dans le domaine de la préécriture, car il n'y a pas encore figuration détaillée du langage, et les représentations peuvent être comprises de la même manière par des gens qui ne se comprennent pas entre eux en parlant, qui n'ont pas la même langue, à la condition toutefois qu'ils soient englobés dans une même civilisation et perçoivent de même diverses représentations schématiques et symboliques...

Le dessin peut être employé seulement comme aide mémoire servant à déclencher une récitation. Il s'apparente alors pour l'usage à certaines marques ou dispositions d'objets qui jouent le même rôle. On a ainsi des dessins qui font parler, ou des pictogrammes-signaux.

D'autres pictogrammes portent en eux-mêmes leurs significations, ils « parlent » à la vue : ce sont des dessins parlants ou pictogrammes-signes. M. Cohen, p. 16.

— bien que stylisés, ces dessins représentent un travail formel important et sont donc beaucoup moins économiques que le graphisme de la lettre.

C'est pour l'ensemble des raisons énumérées ci-dessus que la solution pictogrammatique n'a pas été la voie qui a ouvert vers l'écriture mais celle qu'a empruntée la figuration artistique.

Exercice : Représenter un événement à l'aide d'un pictogramme.

J'explique ensuite, en rappel de ce qui a été dit à l'ouverture du travail, que dans leur histoire, les hommes ayant développé leurs moyens de production (cueillette, élevage, échanges), la division du travail ainsi que la propriété privée se sont instaurées. Ils ont alors inventé des signes (les *symboles*) dont la fonction est de désigner et d'identifier. A l'origine, cela a pris la forme de fragments d'objets puis de dessins simples que l'on trouvait sur les objets de la vie quotidienne (récipients contenant les marchandises, armes, étoffes...).

Remarque :

Je fais découvrir qu'il existe encore beaucoup de signes symboles dans notre univers culturel : symboles mathématiques, insignes, enseignes, drapeaux... Les uns étant émotionnellement neutres (le symbole de l'inclusion ou de la conjonction par exemple), les autres, désignant un objet tout en transmettant des valeurs (la croix de Lorraine par exemple pendant la dernière guerre).

Je fais porter la réflexion sur le fonctionnement du symbole. Il s'agit d'un signe construit ou choisi pour exercer la fonction sémantique de désignation d'un autre objet, sachant que le rapport entre le dessin ou l'objet (signifiant du symbole) et son sens peut être totalement arbitraire ou plus ou moins motivé (icônes et indices). Dans tous les cas pour qu'il y ait symbole, la relation ne peut être envisagée que comme fondée par une convention reconnue sous peine d'une impossibilité d'interprétation (voir par exemple le symbole du martin-pêcheur désignant le chef de l'expédition).

Exercice : Trouver un dessin symbole qui indexe votre voisin. Où l'on voit que le symbole peut être plus ou moins motivé (sélection par exemple d'un animal en fonction du lien de ressemblance entre les qualifications choisies de l'élève et les attributs typés de l'animal (ours, âne, vipère...); ce qui donne lieu à un ensemble de passation d'injures ou de déclarations d'amitié sur la scène du symbole.

Mais revenons à l'histoire de l'écriture pour mesurer la différence essentielle entre le pictogramme (signe-situation) et le symbole (signe-notion) à l'aide d'un exemple volontairement simplifié. Soit l'événement que je veux représenter : « un homme tue cinq lions ».

1. Avec un pictogramme, je ferais un dessin complexe, signe global, figurant l'ensemble de l'événement d'un seul tenant, contenant la représentation d'un homme armé et celle de cinq lions pouvant avoir chacun une attitude différente (dessin au tableau). Au mieux, je décomposerais l'ensemble du mythogramme à l'aide d'épisodes successifs comme en témoigne le dessin aztèque extrait de F.A. Peterson, *Le Mexique précolombien*, p. 103, Payot, 1976 (voir page suivante).

2. Avec le passage au symbolisme des mots, qu'ils soient signe-notion (idéogramme) ou signe-mot (logogramme), je n'ai plus le dessin d'un ensemble mais un dessin conventionnel pour chaque mot en l'occurrence quatre dessins représentant respectivement : la notion de l'homme, l'action de tuer, le chiffre 5, la notion de lion (dessin au tableau).



FIG. 22. — En haut : le roi Coxcox de Culhuacan (a) demande aux Aztèques (b), qui viennent de faire la guerre (c) à Xochimilco (d) : « Qu'y a-t-il dans le sac ? » (e). En bas : un Aztèque (a), tenant un couteau (b), dit que le sac est plein d'oreilles (c) de prisonniers de guerre (d). Le roi Coxcox est horrifié (e).

Ce qu'il est essentiel de retenir :

- avec le signe-symbole, il y a contestation du signe-situation par une décomposition du sens en unités mots.
- alors que dans le pictogramme une correspondance imitative et directe est faite entre l'objet représenté et le dessin représentant, avec le symbole, la correspondance est faite entre un mot de la langue parlée (une « tranche de sonorités ») et une graphie qui le représente symboliquement, c'est-à-dire suivant un code appris.
- dès que l'on met en rapport graphie et langue parlée, le dessin n'est plus pluridimensionnel comme dans le pictogramme mais plus ou moins stylisé (idéogramme ou logogramme) et surtout est soumis à un dispositif spatial qui lui impose une linéarité. Ainsi au cours d'une évolution progressive, l'ordre des dessins finira par se soumettre à l'ordre des mots de la chaîne parlée.

Cette conquête de l'écriture, par l'accès au symbolisme, s'est faite en plusieurs « étapes » qu'il s'agit de retracer.

L'ECRITURE

En préambule à cette histoire, signalons que, comme le note M. Cohen, l'invention de l'écriture ne s'est pas produite une seule fois mais plusieurs,

dans des géographies et des cultures différentes ; signalons aussi que certaines écritures ont évolué jusqu'à un certain stade pour disparaître ensuite alors que d'autres sont des formes composites, comportant des éléments hétérogènes qui relèvent des différentes étapes de l'évolution. Ainsi l'écriture égyptienne est à la fois idéo et phonogrammatique.

Voici les différentes étapes étudiées avec les élèves.

1. La logographie.

Il s'agit de faire un dessin pour un mot, c'est un signe chose, dans la mesure où le dessin représente le sens du mot.

Exemple : le mot « soleil » représenté par le dessin stylisé de l'astre.

Remarque : il existe différents types de logogrammes.

- les *représentatifs* : le dessin du soleil pour l'objet soleil.
- les *associatifs* : le dessin du soleil pour les idées de jour, clarté, jeunesse...
- les *diagrammatiques* : la forme géométrique du demi-cercle pour figurer le chiffre 1.
- les *indicateurs sémantiques* : le dessin de l'oie pour signifier l'appartenance à la classe des oiseaux ou encore la suite des trois barres verticales pour indiquer le nombre pluriel.
- les *indicateurs phonétiques* : un dessin représentant un son comme on utilise une lettre dans le jeu de rébus.

Nous avons vu les avantages du signe chose sur le signe situation, les inconvénients de la logographie restent cependant nombreux :

1. Le nombre de signes que doit utiliser l'apprenti à la communication écrite. Ainsi l'usage courant de l'écriture chinoise nécessitait la mémorisation de 6.000 à 8.000 signes.
2. La polysémie de certains logogrammes. Ainsi en sumérien, certains signes pouvaient avoir une vingtaine de sens différents.
3. La difficulté à figurer ce que la grammaire scolaire appelle les « noms abstraits », les nuances de sens ainsi que les éléments grammaticaux (affixes et désinences diverses).

Exercice : construire des messages logogrammatiques.

Pour parer à ces difficultés, les hommes sont passés, dans leur mode d'écriture, du « rébus direct » (du latin « rébus » : par la chose) que constituent les signes chose au « rébus de transfert » selon l'expression de M. Cohen.

Il y a transfert en matière de rébus lorsque le dessin qui représente un objet est utilisé pour représenter un autre objet qui en tant que matière verbale lui est semblable par son signifiant (homophonie)

exemple : le dessin d'un dé à jouer + le dessin d'un saint ou d'un sein pour représenter le mot [desə].

On obtient alors un « picto-phono-idéogramme » qui peut représenter un mot ou une partie d'un mot long, décomposable en parties homophones à des mots courts utilisés.

Intérêts :

Avec le rébus se marque nettement la révolution dans l'évolution de l'écriture. Les signes graphiques ne représentent plus le signifié des mots mais leur signifiant.

...le pas essentiel dans l'invention de l'écriture a été franchi. C'est celui qui consiste à employer un signe expressément pour noter un son ou ensemble de sons déterminé et non plus une idée : il y a passage de l'idéographie à la phonographie (du grec phonos : son et la racine « écrire »). M. Cohen, p. 23.

Inconvénients :

1. Le procédé est toujours peu économique (figuration sous forme de dessin).

2. En l'absence d'unification dans le mode de représentation, le procédé conduit à une gymnastique intellectuelle telle que la provoque le jeu de rébus que l'on pratique. Ainsi un même rébus peut avoir plusieurs sens, un même mot peut être représenté par plusieurs rébus. Le prénom [ʒãFrãswã] supportera deux modes de représentation selon que le dessin utilise les mots gens + france + oie ou gens + franc + soie.

Une solution : la syllabographie.

Exercice : construire des rébus dont il faut retrouver le mot représenté et inversement.

2. La syllabographie.

Pour résoudre le problème de l'unification, les hommes se sont mis dans un premier temps à utiliser le même dessin pour représenter les mêmes sons puis ont inventé des symboles conventionnels (lettres fixes) pour transcrire les syllabes : le syllabo-phonogramme. L'intérêt était de construire un système assez économique (les syllabaires comportaient de 22 à 50 signes) qui notaient généralement les consonnes et non les voyelles. Ainsi « W » valait aussi bien pour wa, we, wi.

on peut considérer que le mot n'est pas analysé vraiment dans ses sons élémentaires, mais découpé en tranches qui sont des syllabes. Chaque syllabe peut être caractérisée, dans l'écriture, par son élément principal (la consonne) ; une voyelle est supposée en général, puisque dans la langue on ne peut pas prononcer de longs groupes de consonnes (ceux-ci sont au plus de deux consonnes (1)), mais elle n'est pas écrite. On peut donc dire qu'en sémitique ancien la lettre représente une syllabe dont la voyelle n'est pas spécifiée. M. Cohen, p. 58.

Le système sémitique a ensuite évolué vers le sens phonographique grâce à l'emploi de plus en plus généralisé de signes vocaliques.

Remarque 1 : en recourant à la représentation graphique au moyen d'une notation des syllabes, les hommes sont passés de milliers de signes à quelques dizaines.

Remarque 2 : au cours de l'évolution du pictogramme au syllabaire, les unités se sont transformées du dessin image au dessin linéaire, stylisé, d'abord, puis totalement conventionnel avec l'alphabet.

(1) En fait trois ou quatre parfois (ex. : abstraite), remarque suggérée par N. Catach.

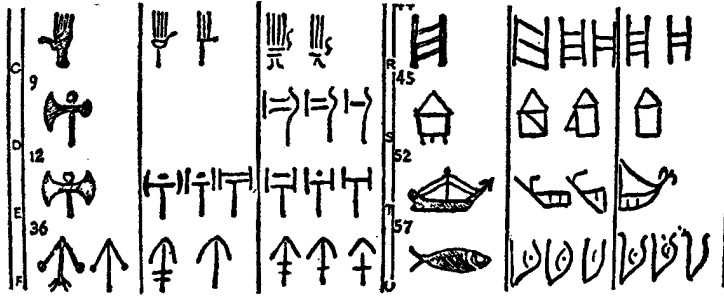


FIG. 52. — Passage de quelques signes hiéroglyphiques crétois aux formes linéaires.

Extrait de Evans, *The Palace of Minos*, I, p. 643.

Remarque 3 : des marqueurs auxiliaires se sont multipliés (barres, points...) qui facilitent les découpages des groupes.

3. L'alphabétographie.

L'ultime évolution a consisté à utiliser un petit nombre de lettres et à représenter suivant l'application du principe de phonographie, par un *seul* signe un *seul* son de la langue parlée. Ainsi l'alphabet grec est composé de 24 lettres représentant les sons, consonnes et voyelles. Ainsi le français, issu de l'écriture latine, utilise 26 lettres ou combinaison de lettres pour noter 36 sons.

Remarque : la direction de l'écriture a été diverse. Ce n'est qu'au quatrième siècle avant Jésus-Christ que la direction gauche droite s'est fixée définitivement. Mais c'est là une autre histoire de l'écriture, externe celle-ci, qui montre comment on est passé de l'écriture monumentale (architecture) à l'écriture livresque (cursive, onciale...).

Exercice : soit le prénom [zãmiʃε] écrivez-le de cinq façons différentes :

1. pictogramme (portrait plus ou moins stylisé),
2. logogramme, icône (visage stylisé) ou symbole (exemple un chat).
3. rébus (exemple : gens + miche + elle).
4. syllabique (JAN MI CHEL).
5. alphabétique (Jean Michel).

CONCLUSION

L'évolution de l'écriture a conduit les hommes à se forger un système relativement simple et économique : l'écriture phonétique.

Le travail qui suit cette introduction à l'écriture s'engage dans deux directions :

1. l'étude de notre système graphique.
2. la pratique poétique.

1. Le système graphique.

Il s'agit d'une observation du fonctionnement de ce que N. Catach appelle le « plurisystème » au cours de laquelle on retrouve en synchronie les problèmes abordés dans l'histoire de l'évolution. On découvre le fait essentiel : notre système graphique est pluri-informationnel, à savoir que les graphèmes contiennent des informations de différents niveaux. — niveau phonogrammique (notation des sons), — niveau morphogrammique (notation des indications catégorielles (genre, nombre, temps, personne...)), — niveau logogrammique (distinction visuelle des homonymes par un « dessin » propre à chaque mot). Ce à quoi il faut ajouter les règles de position, les signes diagrammatiques (parenthèses, crochets...) et les lois d'évolution internes au système.

2. La pratique poétique.

A partir de l'exemple donné par I.J. Gelb des Indiens américains qui disent du sens au moyen de la couleur des lettres utilisées (bleu pour la défaite, rouge pour le succès), on constate que la matérialité même de l'écriture peut faire sens. Il s'ensuit un travail de lecture et d'écriture sur la spatialité de l'écriture (calligrammes, enluminures, poésie concrète...).

Lié à l'apprentissage du lexique, on expérimente d'autres ressources graphiques de la langue que l'on peut classer comme le fait E. Charmeux sous l'étiquette « jeux de mots orthographiques » : les homonymies, les synonymies, paronymies, la néologie qui sont autant de moyens de faire du texte.